

Ecole doctorale 370 – Lettres, Sciences Humaines et Sociales.

CERAMAC, université Blaise Pascal – Clermont-Ferrand II
(Maison des Sciences de l'Homme, 4, rue Ledru)

Séminaire de recherche 2009-2010

Compte-rendu du séminaire du **15 octobre 2009** :

Les Pôles d'Excellence Rurale

- Marianne LENAIN

Place de l'identité territoriale dans les processus de construction des PER

pp.1 - 8

- Romain PERRAUD

Les configurations socio-spatiales et temporelles des PER : itinéraire méthodologique et construction d'archétypes à partir des 21 PER d'Auvergne

pp. 9 - 15 + PDF en pièce jointe (22 pages)

- Hélène MAINET

Les Pôles d'Excellence Rurale : quels périmètres ? quels enjeux ?

Voir PDF en pièce jointe (19 pages)

Place de l'identité territoriale dans les processus de construction des PER

Marianne LENAIN, doctorante

(Marianne Lenain – Salma Loudiyi – Projet de recherche évaluation PER / DIACT)

Problématique et hypothèses de la recherche

Dans un contexte marqué par une variété de manières de faire territoire et de le fabriquer, plus que jamais la question de l'identité se pose. Au fond, est-il important ou non d'avoir un projet commun et partagé, d'avoir un marquage fort autour de certaines activités, de donner de la présence à une gouvernance et à un acteur collectif, de renforcer la présence de ressources spécifiques, d'avoir un capital social important ... ou ne faut-il pas s'inscrire dans un réseau ouvert sur des polarités multiples, se jouer de différentes initiatives possibles, de laisser l'initiative au secteur économique et associatif et profiter du PER et des différentes incitations à projet pour intervenir sur un des éléments ou activités territoriales sans forcément considérer que l'identité et le marquage territorial sont les vecteurs d'un développement réussi ?

Nous nous intéressons aux choix réalisés par les acteurs pour la construction du projet de territoire PER, et notamment à leur choix de différenciation par rapport aux autres territoires de projet. Cette différenciation pourrait passer par l'expression d'une identité territoriale affichée. Dans ce sens, comment l'identité territoriale peut-elle servir l'excellence ?

La définition de l'excellence rurale reste floue mais elle indique quelques propositions avec des thématiques telle que celle de la compétitivité et de l'innovation, mais aussi les formes de gouvernance, et le caractère durable.

Le premier angle de travail porte sur la nature même du projet : y a-t-il un ressort identitaire fort, sur quelles ressources s'appuie-t-il ? Ceci afin d'analyser par quoi et comment le projet est ancré dans le territoire porteur. Nous chercherons à confronter le caractère plus ou moins identitaire des projets aux différentes dimensions de l'excellence rurale :

- La compétitivité : quel avantage comparatif ? Quelle spécificité identitaire ou non ?
- L'innovation : quel type d'organisation, de partenariat, d'innovation ou tradition culturelle, de démarche entrepreneuriale, ... pour le territoire en rapport avec la question de l'identité ?
- La gouvernance : qui sont les partenaires mobilisés ? Les représentations du territoire sont-elles partagées et sur quel support identitaire ?
- La durabilité : à quel niveau se situe la maîtrise du développement et sur quels principes de régulation ?

Enfin, partant du fait qu'il nous semble peu plausible que l'investissement localisé induise une génération spontanée de dynamiques d'excellence rurale, il nous faut analyser l'ingénierie territoriale ayant nécessairement prévalu au dépôt des candidatures. Comment la ressource territoriale est-elle devenue ressource-support de l'excellence ? Comment s'opère la construction d'identité territoriale ? Comment l'innovation est-elle pensée dans la mise en place de territoires de projet ?

L'hypothèse envisage qu'une identité territoriale forte et partagée, qu'elle soit « héritée », construite ou en construction, portée à la fois par les territoires, les entreprises, les réseaux et

les habitants, est un ferment essentiel du développement territorial durable et de l'excellence rurale au sein des PER. La force de cette identité prend racine dans les cultures locales présentes et émergentes qui la portent et lui donnent toute son épaisseur en tant que ressources géographiquement situées.

Méthodologie de la recherche

A partir d'un corpus de 21 dossiers PER labellisés en Auvergne, il s'agit de caractériser les usages de l'identité territoriale dans les processus de construction des PER.

L'analyse se décline en deux phases :

- Une analyse textuelle des dossiers Auvergne permettra de saisir l'existence ou non de l'expression d'une identité territoriale. Puis, grâce à une grille de lecture, caractériser les représentations mobilisées par les acteurs de leur projet. Quels sont les éléments saillants (localisés ou non, génériques ou spécifiques, appel au local ou au global ...), qu'est ce qui contribue à rendre le territoire et le projet différent et visible de l'extérieur (quelle stratégie de différenciation, quel rapport à l'extérieur, ...). L'analyse textuelle des dossiers PER est réalisée à partir d'une grille de lecture. Cette grille décrit les objectifs des projets proposés, les territoires porteurs de projets, les partenaires engagés, les éléments identitaires évoqués et les variables définissant l'excellence d'un projet (extraits de discours). Elle permet d'avoir une typologie des projets selon s'ils mobilisent la notion d'identité territoriale ou s'ils ne révèlent pas le recours à l'identité. Cette étape consiste en la lecture et l'interprétation des contenus des dossiers PER.
- L'enquête de terrain menée sur deux cas a pour objectif de confronter le discours écrit du PER à l'expérience et la pratique du projet. Elle vise à renseigner comment les ressources sont choisies et valorisées, comment elles sont hiérarchisées, à saisir comment les coordinations entre acteurs ont permis ce processus, comment ont été formulées les stratégies de différenciation. Il s'agit en somme comment se construit cette interprétation de l'excellence rurale via la mise en œuvre d'une identité territoriale. Les deux cas d'étude retenus concernent le PER de la Chaise-Dieu en Haute-Loire et le PER de " la maison de salers "

Résultats

1 - L'analyse textuelle

Une grande partie des PER use de l'identité territoriale dans la justification des projets soumis

L'analyse textuelle des dossiers PER permet de situer 7 projets (encart 1) où l'identité territoriale n'est pas mobilisée explicitement par les acteurs. Il s'agit de développer une filière, une activité ou aménager un bâtiment. Dans ces cas, le discours ne fait pas appel à une culture locale, des valeurs du territoire ou à un sentiment d'appartenance. Cette remarque n'exclut pas en revanche qu'il existe une identité propre au territoire présente ou latente. Ils ont été écartés de l'analyse qui suit.

Encart 1 : Liste des PER ne mobilisant pas explicitement la notion d'identité territoriale

A 03005 : L'excellence bois en montagne bourbonnaise A 15005 : Unité pour parkinsonien A 15008 : Maison médicale pluridisciplinaire à Massiac A 43005 : Pôle bois (construction et énergies renouvelables) et Forêt (activités touristiques et séminaires)

A 43006 : Pratics (Pole Rural d'Activités TIC de Services)
A 63001 : Valorisation de la forêt par le développement du bois-énergie et du fret ferroviaire
B 15004 : Département numérique

Quelques projets s'appuient sur une identité définie par une seule ressource territoriale

La nature des produits mis en valeur dans le cadre du projet PER concerne des richesses naturelles ou culturelles choisies et spécifiées par le territoire porteur du projet (vache de salers, Pierre de Volvic, plantes). La mise en valeur s'appuie sur un savoir-faire lié au produit qualifié d'identitaire et promu à ce titre. Métiers, techniques et hommes permettant la valorisation, la transformation et la vente, sont mis en avant dans le projet. L'identité à valoriser s'appuie à la fois sur la ressource comme sur les savoir-faire locaux.

Les projets PER relevant de cette catégorie –au nombre de trois (Encart 2)- visent un développement économique du territoire. Si la valorisation des ressources locales est un objectif visé dans les trois cas de figure, les modalités de mise en valeur diffèrent. En effet, si la mise en valeur touristique est transversale à l'ensemble des projets, elle n'est centrale que dans deux cas et complémentaire dans le dernier cas. La mise en tourisme permet une différenciation territoriale et un affichage de la singularité du territoire concerné. Elle est complémentaire dans un dernier cas (le naturopôle) à la structuration d'entreprises de santé-nature.

Encart 2 : Liste des PER qui s'appuient sur une identité territoriale spécifiée par une ressource unique

A03003 : « Parc Naturopôle nutrition santé »
A15009 : « Promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques »
B15002 : « Maison de la Salers »

A travers un objectif de structuration des filières locales, les projets visent à l'ancrage des savoir-faire locaux et à "l'amélioration de l'organisation des acteurs". L'identité mobilisée s'appuie autant sur des objets matériels que symboliques. Elle est supposée créer une image et une attractivité touristique qui permettra au territoire de se différencier et d'améliorer son potentiel de développement.

2 - Trois modalités de mobilisation de l'identité territoriale

La mobilisation d'une identité territoriale moins sélective et plus englobante est repérée dans 10 projets PER. Elle relève de trois modalités processuelles.

Des PER s'appuyant sur une identité forte à valoriser à travers le projet (encart 3)

Dans ce cas de figure, le projet PER s'inscrit dans une entité géographique dont les éléments caractéristiques spécifient le territoire et le différencient. Le PER met en jeu des éléments identitaires reconnus et appropriés par tous. L'ensemble des projets identifiés relèvent de la thématique "tourisme et patrimoine". Ils sont mis en œuvre dans le cadre de projets de territoire existants (ou en cours de montage). Ils valorisent des ressources ou éléments du patrimoine présents et connus de longue date sur le territoire et déjà exploités comme supports identitaires dans les projets associés. Les PER s'appuie toujours ici sur la disponibilité d'une construction identitaire antérieure, pour consolider le projet proposé. Le PER présente ainsi une continuité à des projets existants.

Encart 3 : Liste des PER qui s'appuient sur une identité forte à valoriser à travers le projet

A15002 : « Promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques de la Châtaigneraie cantalienne »
A15007 : « Grand Site « Puy Mary – Volcan du Cantal » un capital « nature » à valoriser »
B43005 : « Le Pays du Velay, une ambition de qualité »
B43009 : « Bâti historique et Casadéen et hébergements et offre touristiques identitaires et culturels »

Des PER s'appuyant sur des éléments identitaires en émergence à travers le projet (encart 4)

Certains PER contribue à ce travail de sélection propre à la patrimonialisation. Le projet peut ainsi servir à dévoiler des éléments identitaires du passé qui doivent contribuer à spécifier le projet proposé. Dans la même perspective, certains projets PER peuvent être un intégrateur et un processeur d'identité territoriale.

Encart 4 : Liste des PER qui s'appuient sur des éléments identitaires en émergence à travers le projet

A15003 : « Bio ressource des Hautes Terres – valorisation des filières de montagne »
B03001 : « Alliance Ville Campagne : une ambition conjointe au service de la valorisation touristique »
B43011 : « Valorisation énergétique des Bio ressources »
B43013 : « Le bois énergie, un enjeu durable »
B63015 : « Ragréage de la filière pierre volcanique ou le retour à l'âge de pierre »

Des PER s'appuyant sur un nombre restreint de composantes d'une identité territoriale (encart 5)

L'élément identitaire est mobilisé dans le projet et promu au titre d'une synecdoque territoriale. Par une localisation ponctuelle, l'élément retenu a valeur de signification identitaire pour un territoire plus large et plus étendu.

Encart 5 : Liste des PER qui s'appuient sur des éléments identitaires en émergence à travers le projet

A03003 : « Parc Naturopôle nutrition santé »
A15009 : « Promotion des richesses naturelles, culturelles et touristiques (Vallée de la Truyère) »
B15002 : « Maison de la Salers »
B63014 : « Mise en valeur du fort villageois du Broc »

L'analyse textuelle des projets PER de la région Auvergne permet d'avancer quelques interprétations :

- une vision restrictive de l'identité territoriale s'appuie toujours sur des velléités de mise en marché de la ressource identifiée. Les composantes identitaires mise en avant dans les projets fonctionnent comme des produits d'appel pour faire valoir la différence. La mise en filière et la création d'activité à travers une ressource identitaire vise une animation

économique locale dont les facteurs de réussite reposent sur le caractère exclusif et identitaire de la ressource même.

- L'identité territoriale mobilisée dans les PER renseigne sur les processus de construction identitaire : une mise en commun d'une ressource, une création d'activité pour pérenniser la ressource, une appropriation identitaire qui fait sens et crée un patrimoine, une image qui spécifie la différenciation

Dans la majorité des dossiers PER, les territoires d'action des porteurs de projets sont restreints (des CdC). Les projets s'inscrivent ainsi dans des cadres de projets pré-existants et assez restreints. L'interprétation de l'excellence sous le versant de la compétitivité implique dans les cas observés une captation identitaire. L'identité territoriale lorsqu'elle est mobilisée semble être cantonnée au territoire d'action du porteur de projet. Il n'est jamais fait référence aux territoires environnants, ni aux espaces englobants. Si l'on peut supposer une appropriation identitaire des ressources via le projet, celle-ci semble plus opposer le territoire porteur du projet de ses voisins. L'excellence territoriale orientée par une différenciation locale plaide pour une interprétation restrictive de la compétitivité.

A ce stade de l'analyse, si la dynamique de gouvernance supposée être associée est souvent interprétée à l'aune d'une innovation dans le partenariat entre acteurs publics et privés, elle reste largement localisé sur des territoires de taille peu importante. Surtout, les projets reposent sur des ressources localisées et spécifiques supposés être garants d'un développement vertueux et d'une différenciation territoriale. En ce sens, les coordinations d'acteurs et les ressources mobilisées font rarement appel à l'extérieur.

2- une étude de cas

Deux projets PER ont été identifiés pour conduire des enquêtes de terrain plus approfondie :

Le PER de la Chaise-Dieu, territoire reflétant une identité territoriale forte et ancienne et s'appuyant sur une combinaison de ressources.

LE PER de la maison de Salers, dont le projet s'appuie sur une composante de l'identité du territoire (la vache Salers).

B43009 : « Bâti historique et Casadéen et hébergements et offre touristiques identitaires et culturels »

Historique du PER

Le PER de la CHAISE DIEU a été initiée en grande partie par une volonté des élus de développer le volet touristique de la région. C'était la communauté de commune qui a choisit d'être le maître d'œuvre du projet. Un travail a donc été réalisé au niveau des hébergeurs afin de répondre à l'enjeu associé à la tenue d'un festival international. C'est grâce aux maires de leur commune respective que les hébergeurs ont eu connaissance du dossier PER en cours de montage.

Genèse du projet

Le PER a été choisi afin d'améliorer la vision plus globale du territoire, les 4 axes du PER permettant de diversifier le dynamisme du territoire : forêt, agriculture, tourisme et patrimoine. De plus le tourisme a toujours existé sur le territoire, mais il a besoin cependant de se renouveler, de proposer des nouveaux produits ou une qualité nouvelle afin d'être à la

hauteur des attentes au niveau national et international (au moins en ce qui concerne le festival de musique classique).

Le territoire du PER

La Communauté de communes de la Chaise Dieu a été créée à partir d'une logique cantonale en date et rassemble 2000 habitants avec de faibles densités de population qui connaît quelques installations de néo-ruraux avec des projets individuels. L'agriculture et l'exploitation de la forêt sont les deux grandes activités de cette communauté de communes rurales de moyenne montagne avec de grands espaces riches au niveau floristique et faunistique. Le territoire, c'est aussi la notoriété de la Chaise Dieu au niveau national et international avec son patrimoine bâti reconnu et le festival de musique.

Limites du territoire et partenaires associés au PER

L'échelle de la Communauté de communes pour territoire du PER semble pour les personnes rencontrées cohérente et pertinente. Ainsi, les différents acteurs du territoire travaillent à construire une dynamique globale sur un espace relativement vaste et polarisé par le bourg-centre. Le territoire de projet faisant partie intégrante du PNR du Livradois Forez, une coopération avec le parc a été mise en place. Les autres partenariats sont plutôt des partenariats habituels avec des instances institutionnelles (la Communauté de Communes, la Préfecture, l'Académie de musique, l'Office de Tourisme) et des acteurs socioprofessionnels comme les nombreux hébergeurs mais aussi des associations d'art et quelques entreprises.

Identité et rôle dans le PER

Le patrimoine de la Chaise Dieu (dont l'abbaye) est considéré comme un élément identitaire fort du territoire : les gens sont fiers de leur patrimoine, de leur plateau, ils se revendiquent de la Chaise Dieu. Cette identité concerne surtout le bâti, le patrimoine visuel, le festival et l'académie de musique. L'identité joue sur la notion de notoriété qui est importante : si le festival est très connu, il n'en est pas de même du département de la Haute-Loire par exemple.

Place de l'identité dans le processus de développement du territoire

L'identité peut constituer un moteur de développement, notamment en utilisant cette identité en termes d'image véhiculée et de notoriété afin de développer le tourisme sur le territoire. Cette identité se veut être plus exploitée dans le but de dynamiser une région rurale au-delà même du PER que ce soit au niveau du patrimoine, de la stratégie touristique, de la lisibilité, de la fréquentation etc.

B15002 : « Maison de la Salers »

Historique du PER

Avant que la DIACT ne lance les appels à candidature des PER, le projet de la Maison de Salers existait déjà. Il est issu de la volonté de la Communauté de communes du Pays de Salers et des « instances raciales » de créer sur un même lieu une structure professionnelle (Herd Book, Groupes Salers Evolution et le groupe promotionnel de la race Salers) et une structure touristique (financée et gérée par la communauté de commune) qui serait une vitrine de la race était déjà mise en place déjà.

Situation actuelle

La construction de la partie professionnelle est terminée. Bonne appropriation chez les éleveurs et chez les habitants qui sont satisfaits de voir les instances raciales dans le territoire considéré comme le berceau de la race. La partie touristique a été initiée sur le volet administratif (ouverture des candidatures répondant au marché public) mais pas sur les travaux physiques, et donc encore moins sur les animations et la publicité.

Genèse du projet

L'objectif des instances raciales était de concrétiser le projet de réunir leurs bureaux et leur station sur le berceau de la race Salers. La communauté de commune tend quant à elle ainsi à réaliser un projet innovant par rapport aux projets classiques. Si le volet professionnel regroupe les agriculteurs proches, du département, de la région ou de la France entière, le volet touristique appuie sur sa capacité à faire vivre le territoire : la maison de la Salers est ouverte toute l'année (activité économique permanente) et elle fait (re)découvrir la principale activité du territoire (et son premier employeur) : l'agriculture.

Le territoire du PER

Le PER en lui-même est très localisé : sur le domaine du Fau. Pour les partenaires, c'est plus généralement la communauté de commune qui constitue le berceau de la race Salers. Du point de vue touristique c'est plutôt le Cantal de façon plus générale, voir la France.

Limites du territoire et partenaires associés au PER

Les partenaires associés au territoire sont les producteurs locaux, les restaurateurs, et les hôteliers. Bien que le territoire du PER soit également sur celui du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, les acteurs interrogés n'ont évoqué ni cette structure, ni le PER du PNR.

Identité et rôle du PER ?

La maison de la Salers est la Vitrine de la race emblématique du territoire.

On peut véritablement parler d'emblème puisque la Salers est la seule race à remplir les tribunes aux grandes manifestations agricoles (Salon de l'agriculture, Sommet de l'élevage).

On peut alors parler de la Salers comme icône, comme élément médiatique.

Le PER a permis de donner des financements et un cadre à une démarche qui était déjà lancée. Même si l'identité de la population vis-à-vis de Salers est belle et bien là, ce n'est pas parce qu'elle coule de source qu'il ne faut pas la travailler. Et la maison de Salers et là pour le leur rappeler l'importance de la Salers.

Place de l'identité dans les processus de développement sur le territoire

Cette identité est une clé de développement pour le territoire. Les partenariats entre les acteurs du PER et les professionnels, particuliers et entreprises visent les visiteurs qui sont redirigés vers des hôtels/restaurants/domaines d'activités proches. En échange, ces partenaires sont amenés à réaliser des interventions pour des animations ou des informations dans la Maison de la Salers.

Le PER de la maison de Salers se présente comme un modèle concentré avec peu de liens avec l'extérieur. L'antériorité de la dynamique associée à la création de la maison de Salers est relativement récente. Le projet se placerait dans une dynamique de compétition avec les territoires adjacents. Il apparaît ainsi comme un projet qui exclut et détourne une ressource locale, la vache Salers, dont le territoire est le berceau mais dont l'aire d'influence est bien plus large. La maison de la Salers met à profit la coalition d'acteurs privés et d'élus mais reste peu ouverte vers l'extérieur. Dans ce sens, une dynamique actorielle est en cours et bel et bien

existante grâce au PER. Il peut-être considéré à ce titre, comme levier de développement susceptible de grandes transformations dans ce territoire.

L'exemple du PER localisé autour de la Chaise-Dieu montre a priori un modèle d'organisation plus diffuse, complexe avec des liens forts avec l'extérieur. L'antériorité de la dynamique de projet est plus ancienne que le PER précédent. Il apparaît comme intégrateur de dynamiques concomitantes et préexistantes dans le territoire. Le projet des acteurs s'adosse à un « complexe » de ressources locales mises en musique à travers le dispositif PER. En effet, les objectifs de développement touristique présents depuis plus d'un demi-siècle sur le plateau de la Chaise-Dieu sont associés à la visibilité internationale du festival du même nom ainsi qu'aux ressources naturelles du territoire.

Dans les deux cas, le projet s'appuie sur la valorisation de l'identité territoriale, qu'elle soit inventée ou réactualisée. Il semble important de souligner le caractère incontournable des réseaux sociaux, leur étendue et leur maillage dans la réussite du projet à long terme. Ceci est d'autant plus prégnant dans la mesure où les structures porteuses dans les deux cas sont de taille réduite et ne correspondront pas à plus long terme à l'ambition et l'envergure de la dynamique impulsée.

Les deux cas cités pour exemple se présentent sous deux formes d'organisation différentes et nous semblent susceptibles d'être le support d'un effet de levier grâce à l'appel d'offres PER. Cependant, il persiste un risque d'essoufflement des acteurs porteurs de projets s'ils n'élargissent pas leurs réseaux à l'extérieur (à différentes échelles) en mettant en avant davantage de coopération au lieu d'une compétition territoriale argumentée par l'identité.

Les configurations socio-spatiales et temporelles des PER : itinéraire méthodologique et construction d'archétypes à partir des 21 PER d'Auvergne

Romain PERRAUD

Mémoire de Master 1 DTNR 2009 AgroParisTech ENGREF (encadrement S .Lardon)
PSDR RessTerr volet 3.3 / recherche évaluative DIACT

Cf. powerpoint associé.

Présentation de l'étude :

Nous proposons de définir un cadre conceptuel et une approche méthodologique permettant de saisir la pluralité des configurations spatiales et leurs interactions avec les liens sociaux entre acteurs dans un processus de développement territorial. En termes d'axes de travail, cette étude se positionne à la conjonction des dimensions sociales, spatiales et institutionnelles. Les dynamiques spatiales sont appréhendées dans leurs dimensions sociales et temporelles.

Notre travail a pour but de rendre compte des organisations au sein des territoires de projets PER par la formalisation des types de configurations socio-spatiales. Il n'a pas pour objet de traiter l'ensemble des PER de l'échantillon retenu en tant que vingt et une monographies.

La politique des Pôles d'Excellence Rurale a été initiée en décembre 2005. Ce dispositif constitue pour l'Etat un outil de développement et redonne une certaine autonomie aux projets de territoires. Il s'agit d'une labellisation pour un projet d'investissement, porté par un territoire de projet institutionnel. Ces structures institutionnelles porteuses sont cependant fort disparates (Pays, CC, PNR, GAL...). La politique de l'appel à projets mise sur les pôles forts avec des effets d'entraînement attendus sur le reste du territoire considéré et des effets de levier sur d'autres territoires. Il s'agit en cela d'un nouveau mode d'interpellation des territoires. C'est sur ce principe que se fonde l'action PER.

Dans un premier temps, nous avons construit une grille de lecture permettant la définition d'espaces d'action des réseaux d'acteurs partie prenantes des projets, de rendre compte de leur organisation, de leur localisation sur le territoire.

Dans un second temps, nous nous sommes davantage concentrés sur les processus des PER dans leur construction en tant que projets de territoires afin d'essayer d'en dégager leur potentiel de développement. Nous avons préalablement identifié les étapes successives de leur genèse, les démarches et actions antérieures qui ont permis la constitution de projets présentés à la labellisation PER.

Problématique :

- ❖ **En quoi les configurations socio-spatiales des territoires de projets supports des PER sont-elles révélatrices des processus de développement territorial ?**

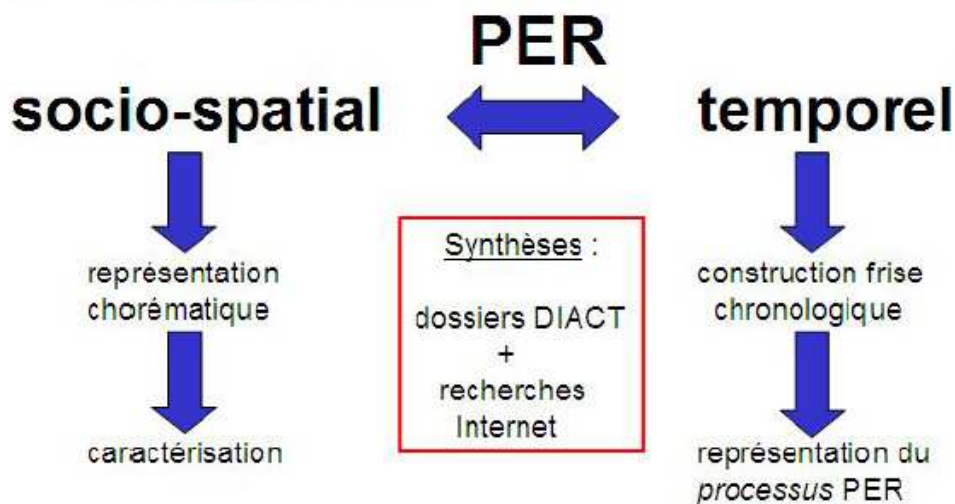
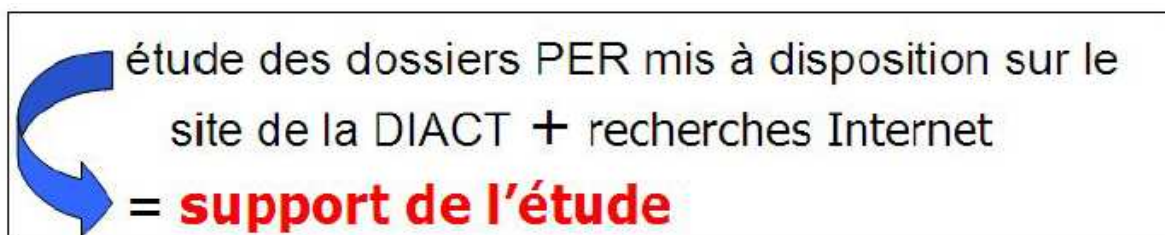
Cette étude comparative devrait nous permettre en prenant en compte l'aspect temporel et par

la construction d'archétypes, de dégager des potentiels de développement.

Hypothèses de départ :

- ❖ Il existerait des liens forts entre les organisations socio-spatiales et les thèmes des PER.
- ❖ Plus le territoire PER est de taille importante en effectif de population, plus l'organisation sera complexe.
- ❖ Il existerait une corrélation significative entre la taille du territoire PER et le nombre de liens avec l'extérieur.
- ❖ Plus l'antériorité du projet est forte, plus son potentiel de développement sera important.

Méthodologie :



Etude de cas :

Un entretien avec Hélène Mainet du CERAMAC nous a permis de croiser notre appréciation sur 6 PER que nous avons étudiés pour lesquels nous avons tenté de dégager des potentiels de développement à partir des archétypes socio-spatiaux et temporels, avec les enquêtes menées par le CERAMAC dans le cadre du programme de recherche évaluative de la DIACT. Voici le résultat de cette étude pour deux PER :

A03005 BIORESSOURCES « Pôle bois en montagne bourbonnaise »

- communauté de communes
- concentré, faibles relations extérieures
- acteurs associatifs + et enseignement/recherche ++

- démarrage institutionnel
- PER initiateur d'une nouvelle dynamique
- antériorité de la dynamique 6 ans ==> création par la CC d'un comité pour la valorisation forestière

Notre échantillon présente 6 PER du thème « Bioressources » dont 5 relèvent d'une organisation diffuse sur le territoire. Parmi ces 5 PER, 4 possèdent des liens forts avec l'extérieur. Le PER de la montagne bourbonnaise se distingue donc fortement de ces quatre autres PER de la même thématique par une organisation de type concentré avec de faibles liens avec l'extérieur. Il est également le seul à être porté par une communauté de communes soit une institution de faible envergure et un territoire d'action limité. Nous pouvons nous ainsi nous demander si ces faibles liens extérieurs ne vont pas être préjudiciables pour la faisabilité et la cohérence du projet par l'apport d'un oeil extérieur, d'échange de savoir faire.

CERAMAC : Une étude de faisabilité avait été demandée en amont de la labellisation par la communauté de communes mais elle a été reçue après. La CC était partie sur un projet de tourisme plus avancé mais plus complexe à mettre en oeuvre. Des actions avaient déjà été réalisées au niveau touristique. Il existe certains problèmes de transports, le territoire est un peu isolé. L'abandon de la filière d'approvisionnement s'explique par un manque d'accessibilité. Ils ont changé en cours de route. Ils ont rajouté un réseau de chaleur plus quelques aides aux scieries pour du matériel et de la formation. Le chantier d'insertion est un succès. Ce PER a été classé par le CERAMAC dans un type organisationnel de type diffus. La présence des 11 scieries va permettre de fournir la matière première. La filière d'approvisionnement bois a été abandonnée car l'étude de faisabilité a montré que ce ne serait pas rentable à leur échelle mais ils ont rajouté dans le réseau de chaleur une action. Il n'y a pas de nouveaux liens extérieurs. La communauté de communes possède une compétence en la matière et une reconnaissance.

La présence d'acteurs clés sur le territoire est relativement faible, on ne retrouve en effet aucun acteur consulaire ou entrepreneurial fort. Aucune entreprise du secteur bois n'est mentionnée dans le dossier de candidature. Cette absence d'entreprise de ce secteur est surprenante. Les maîtres d'oeuvre privés sont le lycée technique et l'association Aproformas, or nous pensons que la présence d'une ou plusieurs entreprises motivées par un retour sur investissement favorise l'efficacité via une gestion plus efficace.

CERAMAC : Il y a bien onze scieries sur le territoire qui participent au projet. Au départ les scieries étaient censées approvisionner les filières. L'idée est d'utiliser la ressource locale pour l'approvisionnement du réseau chaleur.

La composante expertise semble être portée par le lycée privé du Mayet de Montagne. Aucun centre de recherche, cabinet d'étude ou chambre consulaire n'est partenaire du projet. Ceci peut donc présenter certaines limites en termes de cohérence des opérations ou de faisabilité du projet.

La dynamique PER semble avoir été initiée par une institution. 2 PER ont pour démarrage du processus des acteurs associatifs. 1 PER avec démarrage par des acteurs « entreprises ». 2 PER ont pour initiateurs des acteurs « entreprises » et de l'enseignement/recherche. Nous pouvons de ce fait émettre l'hypothèse d'une plus faible implication des acteurs en présence dans le projet, par un partenariat moins solide ou une coordination plus faible que dans les autres PER relevant de la même thématique.

CERAMAC : La composante expertise portée par le lycée privée du Mayet de Montagne est considérée comme faible au niveau technique. La faisabilité du projet et la cohérence des actions ont en effet été mises à mal par le manque d'expertise. Ce PER s'inscrit

à une échelle plus locale, des partenariats existent, ce sont des personnes qui ont l'habitude de travailler ensemble. Il préexiste des activités avec la filière bois. Le fait que les scieries ne soient pas mentionnées serait un effet du dossier. La communauté de communes est bien l'initiatrice de la démarche PER.

Sur les 5 autres PER du thème « Bioressources », nous avons observé et considéré que 4 d'entre eux présentaient une antériorité forte de leur dynamique soit plus de 10 ans. Le PER de la Montagne Bourbonnaise dont le départ de la dynamique serait la création d'un comité pour la valorisation forestière possède une antériorité qui n'est que de 6 ans. Nous nous demandons si une antériorité forte n'est pas nécessaire pour structurer la filière et impliquer les acteurs dans un projet commun, une action collective.

CERAMAC : Sur des projets opérationnels l'antériorité est relativement récente mais il existe bel et bien un historique. Les entreprises étaient déjà un peu fédérées par la création de l'Union Forestière. Rien n'avait été fait par la CC au sujet de la filière bois mais des travaux sur le thème du tourisme et services aux personnes en entreprises ont été réalisés. La CCMB a obtenu des financements de l'ADEME (plus que prévu) notamment pour le réseau de chaleur PER donc même sans le PER le projet aurait abouti. Ils ont obtenu ces financements en 2009 en complément. L'ADEME aurait financé plus s'il n'y avait pas eu de labellisation PER. Le cofinancement a été long à obtenir pour des raisons de lenteur administrative. Le CERAMAC est d'accord sur le qualificatif du PER quant à son caractère initiateur d'une nouvelle dynamique. Le dossier n'était peut-être pas très détaillé. C'est un PER qui fonctionne bien. La filière bois est structurée pas directement mais indirectement avec le réseau de chaleur. Le volet approvisionnement de la filière bois (filière d'approvisionnement bois énergie). Il n'y a pas de gros retard sur la réalisation des actions. Fin 2009 début 2010 tout semblerait se mettre en place, le réseau de chaleur devrait être opérationnel en 2010. Le directeur de la CC fait état de la situation géographique de son territoire entre les influences de Cusset et de Roanne. La dynamique démographique s'avère cependant assez intéressante. Des efforts sont faits aux niveaux du cadre de vie, de l'aspect « nature » pour le tourisme et de la filière bois. En termes d'isolement, 60% des habitants sont des migrants pendulaires mais 50% de la consommation se fait sur le territoire.

B03001 PATRIMOINE, TOURISME « Alliance Ville-Campagne : une ambition conjointe au service de la valorisation touristique »

- communauté de communes
- concentré, fortes relations extérieures, rayonnement
- acteurs associatifs ++ et entreprises +
- démarrage institutionnel
- PER initiateur d'une nouvelle dynamique (opportunité possible car différent des autres PER caractérisés par un démarrage institutionnel)
- antériorité de la dynamique 12 ans ==> création du SIVU Marcillat Sarcelles

Sur les 8 PER de notre échantillon du thème « Patrimoine, Tourisme », 3 sont portés par des communautés de communes. De ces 3 PER portés par une communauté de communes, il est le seul à présenter des liens forts avec l'extérieur. Tout d'abord un acteur extérieur de poids en la commune de Sarcelles et la PEP (association départementale, séjours éducatifs et pédagogiques) située à Yzeure près de la préfecture du département. L'activation de ces liens peut apporter des connaissances, un savoir faire et une expérience profitable.

CERAMAC : Au départ, le château est propriété de Sarcelles et il existe des échanges mais sans rapport avec le territoire. Parce que les colonies de vacances de Sarcelles

s'arrêtaient, Sarcelles voulait trouver quelque chose d'alternatif et localement la communauté de commune était intéressée pour que le partenariat soit connecté au territoire d'où la création du SIVU. Il a préexisté la mise en place de plusieurs petits projets peu ambitieux. Ces propositions de projets émanent de la communauté de communes. Au cours de l'entretien avec un élu de la CC, le partenariat avec la commune de Sarcelles n'a pas du tout été évoqué mais aucune question précise n'avait été posée à ce titre. Il était seulement question du partenariat d'une façon générale. Il n'apparaît pas comme un partenaire clé. Il n'y a pas vraiment d'échanges de savoir faire avec la commune de Sarcelles.

Ce projet semble avoir été initié par une institution, ici la communauté de communes du Pays des Combrailles. Il en va de même pour 6 des 8 PER du thème « Patrimoine, tourisme ». Il ne se démarque donc pas à ce sujet. Le démarrage institutionnel pour les projets de ce thème semble récurrent et donc caractéristique de cette thématique. Elle constitue en effet bien souvent le premier levier de développement d'un territoire. Nous pouvons ainsi nous demander si c'est le cas sur le territoire de la communauté de communes.

CERAMAC : Le PER apparaît vraiment comme un levier de développement du territoire. L'idée étant à la fois de repenser l'utilisation du château et de l'élargir à une clientèle plus diversifiée. Avant il n'apparaît aucun ancrage sur le territoire pour l'activité d'accueil. La communauté de communes a pour idée d'ouvrir aux habitants l'écomusée mais également à une population extérieure, hébergée ou non dans le château.

Le PER semble pouvoir profiter de l'A71 qui constitue un axe structurant majeur, permettant de ce fait une bonne desserte du territoire de la communauté de communes mais également de l'attrait touristique que représentent les Combrailles. L'accessibilité et une entité naturelle forte paraissent être deux atouts dont pourrait alors bénéficier le PER Alliance Ville-Campagne. L'idée de rayonnement c'est à dire de promotion du territoire via les activités du projet PER est une autre caractéristique du projet. Elle passe en effet par la mise en réseau des différents partenaires constitutifs du projet et l'utilisation des NTIC. Ce rayonnement important est caractéristique d'un seul autre PER de ce thème (PER du Mézenc) dont le territoire et la portée de son projet sont bien plus importants.

CERAMAC : La logique du PER est bien de promouvoir la portée de l'action.

L'entreprise GTR Performance positionnée sur le secteur des loisirs et du tourisme paraît porter la composante expertise du projet par son possible apport en savoir faire et son expérience. Elle paraît pourtant constituer l'unique entreprise tourisme et loisirs (activité diversifiée mais assez orientée cependant) possédant un poids économique notable sur le territoire de la communauté de communes.

CERAMAC : L'écomusée et sa restructuration ressortent principalement Le PER semble promouvoir une diversification de l'offre. L'entreprise GTR Performance ne commercialisait initialement que des activités autour du karting, elle a diversifié son activité par notamment des activités d'offres de séjours. Ce partenariat s'avère cependant peu important par rapport à l'écomusée et aux offres d'hébergement. Le partenariat avec la PEP 03 n'est pas évoqué.

Nous avons qualifié ce PER comme étant générateur d'une nouvelle dynamique. Cependant sur les quatre PER du thème « Patrimoine, tourisme » marqués par un démarrage institutionnel, ce PER se démarque par une très forte antériorité de sa dynamique (12 ans). Le début de la dynamique initiée nous a semblé avoir pour point de démarrage la création du SIVU Marcillat-Sarcelles qui semble avoir engendré un nouvel élan de dynamisme. Nous nous demandons ce qui l'en est effectivement du partenariat avec Sarcelles et l'apport qu'il

peut constituer pour le projet. Il en va de même pour l'association Combrailles Environnement en termes de dynamisme, d'animation et de capacité à fédérer des actions collectives. Nous émettons de ce fait quelques réserves quant à la classification de la démarche de ce PER qui pourrait dénoter d'un certain opportunisme.

CERAMAC : L'association Combrailles environnement organise des petites randonnées et des animations autour du patrimoine. Son rôle n'est pas ressorti lors des entretiens. Le partenariat avec Sarcelles permet d'apporter de la clientèle. Le PER semble bien promouvoir une nouvelle dynamique avec de nouveaux partenariats qui intègrent la dimension collective locale. Le CERAMAC se pose cependant la question de savoir qui fédère l'action. Les acteurs entreprises et associatifs n'apparaissent peu dans les entretiens quant aux questions sur les acteurs. En 2010, l'écomusée ne sera pas ouvert. C'est l'action qui a pris le plus de retard.

Résultats :

Le dispositif PER mis en place par la DIACT a pour objectif de saisir les ressorts endogènes du développement local dans les territoires ruraux. Ce développement local s'est diversifié et territorialisé. Dans un contexte de décentralisation, il rend compte d'un double jeu de territorialisation : prise en compte du territoire par l'Etat et différenciation par le territoire des ressources valorisées ou construites. Ces ressources territoriales sont activées par les acteurs des territoires considérés et mobilisées dans des projets soumis à la labellisation PER. Ces projets émanent d'une action collective, fruit d'un partenariat public/privé et participent à une construction territoriale génératrice de développement.

Avec une entrée spatiale, nous nous sommes intéressés dans notre étude aux organisations territoriales et aux processus de développement qu'elles seraient susceptibles de révéler. La définition de configurations spatiales dans une démarche comparative nous a permis de dégager certains éléments.

Il semblerait tout d'abord qu'il n'existe pas de corrélation significative entre le thème du projet et l'organisation territoriale. Seuls les projets du thème des bio ressources relèvent majoritairement de territoires à l'organisation diffuse, marqués par de forts liens avec l'extérieur, soit une organisation complexe. L'archétype temporel des PER sur ce thème relève d'un démarrage de la dynamique territoriale impulsée par des acteurs associatifs combinés à une forte composante en expertise. Le thème patrimoine, tourisme semble être le thème qui présente la plus grande hétérogénéité de configurations mais également les projets aux liens extérieurs les plus faibles.

Ce n'est pas tant l'ancienneté des actions relatives au thème du projet qui prévaut que l'antériorité de la dynamique territoriale, c'est-à-dire le point de départ de la genèse PER. La densité de liens extérieurs dépendrait significativement d'une antériorité de la dynamique s'inscrivant dans le long terme. Ces relations extérieures participent pleinement à la dynamique territoriale.

Les territoires de grande envergure tels que les PNR ou les Pays densément peuplés, sont les territoires dont l'organisation est la plus complexe et présentant un nombre d'acteurs clés important. De la présence de ces acteurs clés nombreux et diversifiés dépendrait la densité des relations avec l'extérieur.

L'analyse des configurations socio-spatiales et conjointement des configurations temporelles présentant des écarts aux archétypes peuvent nous renseigner sur certains éléments de dysfonctionnement qu'il conviendrait d'approfondir.

Notre grille d'analyse des configurations socio-spatiales précisées par des aspects temporels, constitue un outil générique d'appréhension de dynamiques territoriales rurales, de systèmes d'acteurs complexes.

Afin de dégager des potentiels de développement, l'analyse de la gouvernance territoriale s'avère cependant nécessaire.